

VERNEUIL FINANCE
Société anonyme au capital de 10.992.650 €
542 099 890 R.C.S. PARIS
49/51 rue de Ponthieu - 75008 PARIS

EXPOSE SOMMAIRE
EXERCICE CLOS LE 31 DECEMBRE 2016

SITUATION ET ACTIVITE DE LA SOCIETE AU COURS DE L'EXERCICE ECOULE

Le **RESULTAT D'EXPLOITATION** est négatif à hauteur de (173) K€ contre (203) K€ au 31 décembre 2015

Le **RESULTAT FINANCIER** est positif de 158 K€ contre un résultat positif de 406 K€ € au titre de l'exercice précédent.

La variation du résultat financier par rapport à l'exercice précédent se justifie du fait des difficultés liées à l'amplification de la grippe aviaire et aux lourdes conséquences financières sur l'activité de la société DUC qui ont nécessité pour préserver l'emploi et la filière un sacrifice des actionnaires et des porteurs de l'emprunt obligataire. (Cet effort sans précédent à sauver 1.000 emplois de façon durable dans des zones rurales particulièrement défavorisées.

Le **RESULTAT EXCEPTIONNEL** est négatif de 2.588 K€ contre un résultat négatif de (26) K€ en 2015.

L'exercice se solde par **UNE PERTE NETTE COMPTABLE** de 2.603.302 €.

PRINCIPAUX EVENEMENTS DE L'EXERCICE

La Société a cédé au cours de l'exercice 265.000 titres Viktoria Invest (anciennement Electricité et Eaux de Madagascar) pour un montant total de 973 K€.

La cession des 265.000 titres a été effectuée en contrepartie d'une réduction de dettes et en conséquence, il n'y a pas eu d'apport de cash.

LES CHIFFRES DE LA CONSOLIDATION

La consolidation a été réalisée à partir des comptes annuels au 31 décembre 2016 de VERNEUIL FINANCE et des comptes des filiales arrêtés à la même date, à l'exception du Groupe SOCIETE FRANCAISE DE CASINOS qui a clôturé son exercice le 31 octobre 2016.

Le chiffre d'affaires de l'année 2016 s'élève à 165.378 K€ contre 180.609 K€ pour l'exercice 2015 et correspond au chiffre d'affaires réalisé par le Groupe DUC.

Répartition par société (en K€)		31.12.2016	31.12.2015
Groupe Duc	Production et vente de volailles	165.378	180.609
Verneuil Finance		0	0
Total		165.378	180.609

Le **RESULTAT de l'ensemble consolidé 2016** est négatif de 11.628 K€ contre un résultat net part du Groupe de 414 K€ au titre de l'exercice 2015.

DUC

Le chiffre d'affaires du Groupe DUC s'est élevé à 165.378 K€ contre 180.609 K€ pour l'exercice précédent, à périmètre comparable.

Le résultat net s'établit à (11.137) K€, dont (11.145) K€ de résultat net part du Groupe en 2016 contre 569 K€, dont 494 K€ de résultat net part du Groupe au titre de l'exercice précédent.

L'activité opérationnelle du groupe DUC en 2016 a été fortement perturbée par :

- Les conséquences de la grippe aviaire dans le sud-ouest de la France avec pour corolaire la fermeture des frontières, en Chine et en Afrique du Sud notamment, et l'absence de débouchés pour certains produits ou une baisse significative des prix pour d'autres.
- La concentration et l'implication de certains acteurs de la distribution dans la production de denrées similaires,
- Une consommation de viande de volaille en baisse (-2,1% sur les douze derniers mois - Source Kantar World Panel) influencée notamment par de nombreuses campagnes médiatiques dévalorisant la consommation de viande.

En termes d'organisation, DUC a engagé au début de l'année une phase d'optimisation en filialisant son activité dinde du site de Riec sur Belon, afin de :

- s'adapter aux contraintes de marché ;
- d'améliorer sa compétitivité en donnant une place prépondérante à l'innovation et à l'export ;
- en consolidant sa position de leader sur le marché des produits certifiés non-OGM.

Le 31 mars 2016, VOLEFI devient filiale à 100% de DUC par apport global.

Ce contexte difficile a conduit les actionnaires historiques du Groupe à engager des démarches auprès des principaux créanciers et des discussions avec Plukon Food Group qui ont conduit à la signature d'un protocole de conciliation le 14 décembre 2016 et homologué par le tribunal de commerce d'Evry le 20 décembre 2016. La mise en œuvre de ce protocole de conciliation permet une recapitalisation du Groupe DUC par la réalisation des opérations suivantes, lors d'une assemblée générale extraordinaire qui s'est tenue le 31 janvier 2017 :

- une augmentation de capital d'un montant de 2 millions d'euros réservée à CECAB, souscrite par compensation avec la créance que celle-ci détient à l'encontre du Groupe DUC au titre de son compte-courant ;
- une réduction de capital d'un montant de 6 851 795,20 euros, par diminution de la valeur nominale des actions, de 4 euros à 1,1 euros par action ; et
- une augmentation de capital d'un montant de 11 millions d'euros réservée à Aurelia Investments B.V., souscrite en numéraire au pair.

Par ailleurs, cette recapitalisation est accompagnée de la cession à Aurelia Investments B.V. :

- de la totalité de la participation détenue dans le Groupe DUC par les sociétés Financière Duc et Verneuil Finance, et
- de la totalité de la participation détenue dans la Société par CECAB.

A l'issue de ces opérations, Aurelia Investments B.V., détient plus de 97% du capital du Groupe DUC.

Outre ces opérations de recapitalisation, le protocole de conciliation prévoit la mise en œuvre des engagements suivants pris par Aurelia Investments B.V.:

- un apport en compte courant, sur 3 ans, d'un montant de 20 millions d'euros destiné à augmenter la production du Groupe DUC et à améliorer son outil industriel (sous réserve de l'obtention des autorisations et permis de construire requis) ;
- la garantie de maintenir pendant une période de 4 ans un effectif moyen de 802 salariés disposant d'un contrat à durée indéterminée ;
- la poursuite des contrats d'approvisionnement avec les éleveurs locaux.

FINANCIERE DUC

VERNEUIL PARTICIPATIONS détient la totalité des 18.000 titres composant le capital de FINANCIERE DUC.

Cette société détient elle-même 807.797 actions de la société DUC S.A., ce qui correspondait, au 31 décembre 2016, à 43,37% du capital et à 47,68% des droits de vote.

SOCIETE FRANCAISE DE CASINOS

Le **CHIFFRE D'AFFAIRES** de l'exercice clos le 31 octobre 201 s'élève à 21.954 K€ et le produit des activités ordinaires à 14.576 K€.

Acquisition du Casino de Chamonix-Mont-Blanc

Dans le cadre de sa stratégie de développement, Société Française de Casinos a acquis le 29 janvier 2016, 100% du capital du casino de Chamonix-Mont-Blanc. Le Casino de Chamonix-Mont-Blanc, situé en Haute-Savoie est idéalement situé au centre de la ville. Il comporte, outre les activités traditionnelles de casinos, jeux, machines à sous et restauration, une salle de réception avec vue sur le Mont-Blanc.

Prise de participation dans les casinos de Port-Leucate, de Briançon et de Carnac

Le Groupe a pris une participation de 49% au capital d'une filiale nouvellement créée, dénommée « Société Franco-Belge de Casinos - SFBC », et détenue pour le solde (51%) par le Groupe de casinos belge Ardent-Circus. Le Groupe SFC et Ardent-Circus ont régi les modalités de contrôle de cette société via un pacte d'actionnaire, permettant le contrôle conjoint de SFBC par les 2 partenaires.

SFBC a signé un protocole d'acquisition le 15 décembre 2015 pour prendre le contrôle des casinos de Port-Leucate et de Briançon. Les conditions suspensives à ces acquisitions ont été levées respectivement le 29 janvier 2016 pour 100% du capital du casino de Port-Leucate et le 30 mars 2016 pour 100% du capital du casino de Briançon.

Par acte du 27 septembre 2016, la SFBC a acquis 100% du capital du casino de Carnac. En date du 16 juin 2016, la Société Franco-Belge de Casinos a signé une promesse unilatérale d'achat pour les murs du casino de Carnac. Aux termes d'un acte du 27 septembre 2016, la SFBC, via sa filiale, la SCI Foncière SFBC, détenue à 98% par SFBC (1% par SFC et 1% par Ardent-Circus) a fait l'acquisition d'un immeuble à usage exclusif d'exploitation du service public du casino de la ville de Carnac et d'activités annexes édifié sur un terrain sis à Carnac.

Modification du plan d'apurement du passif de SFC

En date du 20 mai 2016, la Société Française de Casinos a déposé une demande de modification de son plan d'apurement auprès du greffe du Tribunal de Commerce de Paris avec les modalités suivantes :

- Allongement du plan de continuation de 2 ans jusqu'en 2021, soit 10 ans au total avec les échéances à courir suivantes : 4% -5% -10% -13% -20% -25% (au lieu de 12%-15%-25%- 25%).

Cette modification avait pour objectif de laisser du temps au Groupe afin de récolter les fruits des investissements réalisés sur la période et qui étaient nécessaires pour garantir et préserver la pérennité de la société et l'intérêt de ses créanciers permettant à terme d'honorer les échéances du plan d'apurement.

Néanmoins, considérant que les efforts demandés aux créanciers étaient trop importants au regard des contreparties offertes, le Tribunal a rejeté la demande de modification du plan de Continuation.

Cependant, et après avoir pris en compte les remarques faites par les organes de la procédure et après échanges avec certains de ses créanciers, la SFC a souhaité, afin de ne pas annihiler tous ses efforts à un moment clé de son développement, soumettre une nouvelle demande de modification du Plan de Continuation.

En date du 3 novembre 2016, la Société Française de Casinos a déposé une nouvelle demande de modification de son plan d'apurement auprès du greffe du Tribunal de Commerce de Paris avec les modalités suivantes :

- Allongement du plan de continuation d'1an jusqu'en 2020, soit 9 ans au total avec les échéances à courir suivantes : 7% - 10% - 20% - 25% - 15% (au lieu de 12% - 15% - 25% - 25%).

La société Française de Casinos s'est présentée le 15 février 2017 devant le Tribunal de Commerce de Paris.

VIKTORIA INVEST (anciennement ELECTRICITE ET EAUX DE MADAGASCAR)

L'exercice 2016 a été marqué Principalement par :

- la poursuite du programme d'économies de la société mère, qui s'est traduite par une baisse des charges d'exploitation de 0,38 M € sur l'exercice, s'ajoutant à celle de 0,468 M € enregistrée sur l'exercice 2015, ainsi que la recherche de ressources stables de la société mère depuis juin 2015 (redevance de management versée par l'hôtel cambodgien : 171K US\$ sur l'exercice 2016 vs 94K US\$ sur le second semestre 2015) ;
- les aléas sociaux rencontrés sur l'hôtel Victoria Angkor qui en ont perturbé l'exploitation du premier trimestre de l'exercice, et ont retardé l'effet des mesures prises à la fin de l'exercice 2015 ;
- la poursuite du désendettement du groupe (-0,8M€) comme de la société mère (-0,521M€)
- enfin, le conseil d'administration du 16 décembre a pris acte de la démission du Président du Conseil d'Administration, François GONTIER, et a nommé pour le remplacer à ces fonctions M. Guy WYSER_PRATTE (décision prise sur l'exercice, mais avec prise d'effet le 16 février 2017).

L'assemblée Générale du 2 décembre 2016 a décidé de changer la dénomination sociale, Electricité et Eaux de Madagascar -EEM - devenant VIKTORIA INVEST.